

ASSOCIATION MARCHE OU REVE

Siège social : Mairie – 01990 St-Trivier-sur-Moignans

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée à la Préfecture de l'Ain le 29 septembre 2009, sous le numéro WO12001098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 18 octobre 2020 à 10h.

Le dimanche 18 octobre 2020 à 10h, les membres de l'association de MARCHE OU REVE se réunissent en Assemblée Générale ordinaire à la Salle Polyvalente de l'Espace Jean Vial, à St Trivier-sur-Moignans, en présence de Madame PIRON, Monsieur MONTRADE et Monsieur MERCIER, représentant la commune.

Une feuille de présence est signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire d'un adhérent absent.

Les membres présents sont au nombre de 54 et les pouvoirs au nombre de 9 pour 84 inscrits, soit 75% d'adhérents présents ou représentés.

Cette réunion se déroule dans le respect total des règles sanitaires en vigueur et en particulier le port du masque obligatoire pendant toute la durée de l'assemblée générale.

Gabriel BOINON anime la séance en qualité de Président de l'association. Geneviève MATZ-PERRIER est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire-adjointe de l'association.

Gabriel BOINON présente les membres du Bureau aux nouveaux adhérents :

Gabriel BOINON, Président,
Sylvie CASTRIGNANO, Trésorier
Joël DESREYRAUD, Trésorier-adjoint
Gilles FOURNIER, Secrétaire
Geneviève MATZ-PERRIER, Secrétaire-adjointe

Gabriel BOINON remercie les représentants de la municipalité de St Trivier sur Moignans d'être présents ce jour. Il resitue le contexte de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2019 où Michèle DUPERRON, Présidente de l'association depuis sa création avait émis le souhait de laisser la présidence. Elle a représenté durant toute cette année un soutien indispensable pour toute la nouvelle équipe.

Le contexte sanitaire en lien avec le COVID a largement perturbé l'année 2020 avec une reprise des activités au 17 mai pour le plus grand plaisir des randonneurs.

Gabriel BOINON remercie les animateurs qui ont œuvré pour le bon fonctionnement du club.

Puis Gabriel BOINON rappelle l'ordre du jour :

- 1. Rapport moral de la saison 2019-2020**
- 2. Rapport financier de l'année 2019-2020**
- 3. Projets pour la saison 2020-2021**
- 4. Renouvellement du Tiers sortant du Conseil d'Administration**
- 5. Questions diverses**

1. Rapport moral avec le Bilan des sorties 2019/2020:

- Sorties des week-ends présentées par Isabelle MONTEIL :

18 sorties ont pu être organisées, malgré cette période compliquée de pandémie.

Elles se répartissent comme suit : 10 en demi-journée, 6 en journée complète, 1 sortie urbaine en journée, 1 WE randonnée en montagne.

Les moyennes de participation sont les suivantes : 15 participants sur les demi-journées du Samedi, 20 sur les demi-journées du Dimanche, 14 sur les journées complètes.

Pour les sorties exceptionnelles : 43 participants pour la sortie urbaine à Vienne, 26 pour le week-end en Maurienne.

La moyenne générale est de 16,46 participants par randonnée, contre 14 durant la saison précédente.

- Sorties des vendredis présentées par Thierry CAVORET :

Depuis le confinement, 2 randonnées ont eu lieu le vendredi avec 8 marcheurs dans le Beaujolais. Le RDV est fixé soit au départ à Châtillon-sur-Chalaronne, soit directement sur site.

Ces randonnées se déroulent à la journée (9h-16h) sur 15 kms environ sans difficultés majeures : ce n'est pas de la marche sportive !. Les circuits sont seulement un peu plus longs que ceux habituellement organisés par le club.

Le calendrier de cette fin d'année n'est pas encore établi (à consulter sur le site).

- Sorties de Marche Nordique les samedis avec Isabelle ALACOQUE : voir annexe

- Week-end Montagne du 5/6 septembre 2020 à Sollières-Sardières en Vanoise :

Myriam JOSBE a été l'organisatrice de ce week-end très réussi. Le beau temps était de la partie, les randonnées jolies et appréciées de tous. Outre de nombreux liens avec les responsables du gîte, il a fallu organiser la mise en place du co-voiturage et la répartition dans les chambres.

Le groupe rassemblait 26 participants qui ont été d'une grande ponctualité concernant le RDV du samedi sur site à 9h. Le départ pour le retour du dimanche a été respecté à 16h, à la demande des marcheurs.

Merci à Myriam qui n'a pas compté son temps et son énergie dans un contexte sanitaire astreignant quant aux consignes à respecter dans le cadre d'un rassemblement de groupe.

2. Bilan financier présenté par Sylvie CASTRIGNANO :

voir tableaux en annexe

Le club a un bilan en positif. Il n'y a pas eu d'autres recettes que les cotisations.

Chaque adhésion féminine rapporte au club 10€ versé par la Fédération dans le but d'inciter les femmes à l'activité physique. Pas de formations effectuées cette année.

Les bilans, moral et financier, sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.

3. Projet pour la saison 2020/2021 :

- La sortie urbaine de novembre est reportée en 2021.
- Le tirage des rois traditionnellement en janvier risque d'être compromis.
- La sortie de week-end est à présent positionnée en septembre. La réservation de gîte est facilitée à ce moment de l'année avec plus de souplesse qu'au mois de juin fortement demandé.

Gabriel BOINON rappelle que tous les animateurs sont bénévoles ; l'idée serait que le club prenne en charge une partie du coût des formations souhaitées par les animateurs.

4. Renouveaulement du Conseil d'administration

Conformément aux statuts, le tiers sortant concerne cette année : Sylvie CASTRIGIANO, Joël DESRAYAUD, Myriam JOSBE, Guy NOTTET.

Joël DESRAYAUD ^{se représente} dans le souci d'assurer la transition avec le nouveau trésorier durant une année.

Un appel à candidatures est lancé : Marcel MOYENIN, Gilles GARAUDET et Patrice GONIN se présentent et sont élus membres du Conseil d'administration à l'unanimité.

Lors de la prochaine réunion du CA, les membres du bureau seront élus. Chaque administrateur choisira également une responsabilité.

5. Questions diverses :

- Une adhérente questionne sur la participation aux randonnées des personnes impliquées au sein du conseil d'administration.
- Gabriel BOINON rappelle le caractère bénévole de chaque administrateur et du respect de la vie privée de chacun. Chaque personne peut se trouver en effet moins disponible à un moment donné.

Par ailleurs, tous les adhérents peuvent participer à la vie du club sous des formes diverses.

- Un groupe de « baliseurs » devra se constituer afin de contribuer au bon état de nos circuits (entretien des poteaux, marquage des circuits, désherbage...) : cela fait partie des activités du club. Possibilité d'une formation en balisage.

Gabriel BOINON donne la parole à Cécile PIRON, représentant la municipalité :

Cette dernière félicite le club d'avoir pu perdurer dans ses activités malgré le contexte sanitaire avec un nombre important d'adhérents.

Cécile PIRON souhaite une bonne continuation au Club de Marche ou Rêve pour l'année à venir.

La rencontre se termine par la présentation d'un diaporama de photos des sorties de la saison écoulée préparé par Sylvie CASTRIGNANO.

Jocelyne LAGUIDE a mis à jour également la carte de la région répertoriant les points de randonnées de l'année.

Merci à elles deux pour ces belles réalisations.

Gabriel BOINON conclue cette Assemblée Générale en rappelant que les randonnées sont l'occasion de belles rencontres et de découverte de nouveaux paysages.

« Marche ou rêve » propose également une participation au Téléthon, un week-end montagne, une sortie Nordicwalking à Lyon, une randonnée urbaine, une rencontre conviviale lors du tirage des rois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Compte-tenu du contexte sanitaire, le verre de l'amitié est virtuel !

Gabriel BOINON, Président

Geneviève PERRIER, Secrétaire-adjointe

